



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 63789

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'intérêt que représenterait pour la collectivité la mise en oeuvre de groupes de parole dans les prisons françaises. En effet, la création « d'ateliers de conversation » en ces lieux pourrait permettre de réduire la propension des criminels à la récidive, en favorisant la verbalisation de leurs émotions. Il lui demande quelle est sa position sur cette question et quels moyens elle serait susceptible de mettre en oeuvre pour défendre un pareil projet.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63789

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 septembre 2014](#), page 7532

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)